

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 5 juillet 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 5 juillet à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Courtemanche, Deschamps, MM. Follet, Girard, Sauzeau, Mme Bureaux, MM. Langer, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

M. Regnault avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Girard
M. Vivet avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Absents excusés non représentés :

Mme Jiguet
M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Deschamps.

Le procès-verbal de la séance du 17 mai 2010 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 18 mai 2010 à 14 h 00 : Comité Technique Paritaire.

Le 18 mai 2010 à 17 h 00 : Réunion publique délinquance animée par la Gendarmerie.

Le 19 mai 2010 à 9 h 00 : Comité de Pilotage du Contrat Enfance Jeunesse.

Le 19 mai 2010 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le 25 mai 2010 à 17 h 30 : Réunion planning sportif Ecoles.

Le 27 mai 2010 à 20 h 30 : Commission « Vie Associative/Sport » pour le planning des salles.

Le 28 mai à 14 h 30 : Commission électorale : tirage au sort des Jurés d'Assises.

Le 29 mai 2010 à 16 h 00 : Fête des Mères et plantation d'un poirier.

Le 1^{er} juin 2010 et le 29 juin 2010 à 20 h 30 : Réunions de travail avec les professionnels de santé.

Le 2 juin 2010 à 17 h 00 : Accueil des Anglais du Comité de Jumelage Meung-Lymm.

Le 2 juin 2010 à 18 h 30 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.

Le 2 juin 2010 à 19 h 15 : Comité du Syndicat des Mauves.

Le 3 juin 2010 à 14 h 30 et le 1^{er} juillet à 16 h 00: Comité du S.I.V.O.M. du Canton de Meung-sur-Loire.

Le 3 juin 2010 à 19 h 30 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency.

Le 7 juin 2010 à 18 h 30 : 19^{ème} Anniversaire de l'U.D.E.L.

Le 11 juin 2010 à 19 h 00 : Concours de pétanque avec les membres du Conseil Municipal.

Le 13 juin 2010 : Bric-à-brac organisé par le Conseil de quartier de La Nivelles et l'Amicale de Pêche des Mauves.

Le 15 juin 2010 à 20 h 00 et 21 h 00 : Réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et de l'Association pour le Développement des Actions de Préventions Intercommunales (ADAPI).

Le 15 juin 2010 à 17 h 00 : Réunion du Comité Syndical Mixte du Pays Loire Beauce.

Le 17 juin 2010 à 19 h 00 : Commission « Foires et Marchés ».

Le 18 juin 2010 à 18 h 00 : Cérémonie commémorative du 18 juin.

Le 19 juin 2010 : Vide-grenier musical dans la Cour de La Monnaye.

Le 19 juin 2010 à 11 h 00 : Conseil Municipal des Enfants et Commission « Les Ecoutes ».

Le 21 juin 2010 : Fête de la Musique.

Le 23 juin 2010 à 16 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le 23 juin 2010 à 20 h 00 : Réunion publique sur la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme.

Le 24 juin 2010 à 17 h 00 : Comité du S.M.I.R.T.O.M.

Le 28 juin 2010 à 11 h 00 et 14 h 00 : Remise des dictionnaires à l'École Saint-Jean et au Groupe Jehan de Meung.

Le 28 juin 2010 à 19 h 00 et 20 h 00 : Commission Culture et Communication pour l'élaboration du planning de La Fabrique et du Guide Culturel Automne-Hiver 2010.

Le 29 juin 2010 à 19 h 00 : Commission Environnement.

Le 1^{er} juillet 2010 à 10 h 00 : Réunion à l'Hôtel du Département pour le projet de collège.

Le 1^{er} juillet 2010 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer l'ordre du jour du Conseil Municipal du 5 juillet 2010.

Le 2 juillet 2010 à 19 h 30 : Barbecue de remerciements pour Festicolor et « La Vie Parisienne.

Le 3 juillet 2010 : Tournoi de pétanque et barbecue de l'Amicale du Personnel Communal.

Le 3 juillet 2010 à 19 h 00 : Fête de quartier des Papecets.

Le 4 juillet 2010 à 12 h 00 : Repas du Conseil de quartier du Centre Ville.

Le 5 juillet à 15 h 00 : Réunion de bilan des garderie et études surveillées.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal pour la période allant du 17 février jusqu'au 21 juin 2010.

Budget Principal de la Commune : décision modificative n°1 .

Le conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur une décision modificative n°1 au titre du Budget Primitif 2010 d'un montant de 10 510 € permettant le financement de divers investissements et notamment le remplacement des associations basées actuellement sur le site des Tanneries, les interventions suite à la tempête Xynthia, et des acquisitions de divers matériels.

Budget de l'Assainissement : décision modificative n°1.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur une décision modificative n°1 au titre du budget de l'Assainissement 2010, d'un montant de 3 000 € permettant de financer des frais d'études complémentaires dans le cadre de la réalisation du schéma d'assainissement annexé au futur Plan Local d'Urbanisme.

Budget du Service de l'Eau : demandes d'admissions en non-valeur.

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'admission en non valeur de créances non recouvrées au titre du Budget du Service de l'Eau, suite à une liquidation judiciaire d'entreprise.

Vote d'une subvention exceptionnelle au profit de la ville de Bierun.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € au profit de la ville de Bierun, victime d'inondations en mai dernier.

Vote d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Club Nautique Magdunois.

À l'unanimité, le Conseil Municipal accorde une subvention d'un montant de 300 € au profit du Club Nautique Magdunois, et décide de procéder au remboursement des denrées perdues lors d'une coupure d'électricité dans le local de la piscine lors du week-end des 26 et 27 juin 2010.

Plan Local d'Urbanisme :

- **Approbation du bilan de la concertation.**
- **Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et du schéma d'assainissement.**

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le bilan de la concertation dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme.

L'Assemblée, à l'unanimité, arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme, ainsi que l'ensemble des documents annexes et notamment le schéma d'assainissement de la Commune de Meung-sur-Loire.

Fixation du prix de vente d'un terrain dans le périmètre de la Z.A.C. des Tertres au profit de la Maison de retraite « Le Champgarnier ».

L'Assemblée, à l'unanimité moins 4 abstentions relevées, fixe à 20 € H.T. le m² le prix de vente d'une portion de parcelle de la Z.A.C. des Tertres au profit de la Maison de Retraite « Le Champgarnier ».

Réalisation d'équipement public d'infrastructure dans le secteur du Coutelet : portage du projet par l'E.P.F.L.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local du Loiret pour assurer le portage financier d'un futur aménagement du secteur du Coutelet.

Mise en vente du silo Rue du Fourneau et d'un terrain Chemin de la Bruère.

À l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à vendre les parcelles cadastrées AO 182 et AO 6 d'une part, et AC 167 et 68 d'autre part, au prix de 200 000 € chacune, après étude des propositions reçues de divers promoteurs fonciers.

Contrat régional de saison culturelle année 2010 : répartition de la subvention au profit des acteurs culturels locaux.

Le Conseil Régional venant d'informer la Collectivité du versement d'une subvention de 50 000 € au profit de la Commune pour l'organisation de la saison culturelle 2010, à l'unanimité, l'Assemblée fixe la répartition de la subvention entre les différents acteurs locaux qui ont participé à cette opération.

Signature d'une convention relative aux actions de prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Meung-sur-Loire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention tripartite (Commune, C.C.A.S. et Conseil Général du Loiret) précisant les conditions du partenariat relatif aux actions de prévention spécialisée pour la période 2010-2012.

Approbation des rapports d'activités des syndicats au titre de l'année 2009 :

- **Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents.**
- **Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire.**
- **S.I.V.O.M. de Meung-sur-Loire / Beaugency.**
- **S.M.I.R.T.O.M. de la Région de Beaugency.**

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales, l'Assemblée prend acte des rapports d'activités qui ont été transmis par les syndicats pour l'année 2009.

Communication des rapports d'activités 2009 du service de l'Eau et du service de collecte et traitement des eaux usées.

Conformément à la réglementation, à l'unanimité, l'Assemblée prend acte des comptes rendus effectués par les gestionnaires des services de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 2009.

Mise en place du service civique.

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer auprès de l'Agence du Service Civique une demande d'agrément afin de pouvoir mettre en oeuvre ce dispositif au sein des services de la Commune.

Personnel communal : modification du tableau des effectifs.

L'Assemblée, à l'unanimité, se prononce favorablement sur une modification du tableau des effectifs afin de prendre en compte la réussite d'agents à divers concours et examens professionnels.

Modification de la délibération du 17 mai 2010 : contrat de travail des professeurs de musique.

À l'unanimité, le Conseil Municipal adopte une délibération annulant et remplaçant celle adoptée le 17 mai 2010, laquelle précise que la création de poste de professeur à l'École de Musique peut être pourvue temporairement par des agents non titulaires à défaut de possibilité de recrutement d'un agent titulaire.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir et des remerciements des associations et organismes divers pour l'octroi de subventions ou d'aides diverses apportées par la Collectivité.

Madame le Maire informe des dispositions prises pour le remplacement des associations devant quitter le site des Tanneries compte tenu de sa démolition.

Madame le Maire informe l'Assemblée de la décision en date du 28 mai 2010 du Tribunal Administratif d'Orléans qui a annulé la décision de résiliation du traité de concession relatif à la Z.A.C. des Tertres prononcé par la Commune aux torts de la société Nexity, et a prononcé cette résiliation pour motif d'intérêt général.

Affiché le :

Meung-sur-Loire, le 7 juillet 2010
Le Maire,
Pauline MARTIN